



## Heures supplementaire

-----  
Par Dede0608

Bonjour , j aurais une questions .  
Voila mon patron ne me paie pas toutes mes supplementaire .  
Sur les bulletins de paie les heures à 50% n apparaissent pas ni les paniers repas mais j ai constater qu il y beaucoup de primes. Il y a aussi des prime de repos compensatoire alors que je n etais pas en repos . Est ce que ca serais du travail dissimuler ou pas ?  
J ai mes relevés d heures des mois effectuées et j ai toujours fais plus de 200 h mensuel .

Je vous remercies des réponses que vous pourriez m apporter .  
Je suis dans le domaine du transport si cela peut aider .

-----  
Par chamce

vous êtes-vous renseigné auprès du comptable de votre entreprise ?

-----  
Par Dede0608

Bonjour ,Oui pas d info a communiqué et quand je parles des primes ont me dit d aller voir le patron .  
Sauf que lui-même en me donnant des explications se trompe et n arrive jamais sur les bons chiffres.  
Et en regardant sur internet les heures supplémentaires que se soit a 25 ou 50 % doit apparaître sur la fiche de paie .

-----  
Par chamce

deux pistes à exploiter

contactez un syndicat de votre branche professionnel

et/ ou contactez l'Inspection du Travail

-----  
Par Dede0608

J ai contacté l inspection du travail hier .  
Selon eux ca serais du travail dissimulé car toutes les heures doivent apparaître et apparament mes heures effectués sont passe en prime .  
Mais j ai été choqué d apprendre que même si je vais aux prud hommes il ne sera pas forcément sanctionné pour travail dissimulé.  
Sachant que les heures passé en prime ne sont pas considerer comme du salaire .  
Je ne comprends plus rien .

-----  
Par chamce

un conseil syndiquez-vous auprès d'un bon syndicat et demandez au syndicat de vous aider dans vos démarches

il faut avoir confirmation auprès du syndicat des dires de l'agent administratif de l'inspection du travail

l'inspection du travail que vous avez contactée ne compte rien faire contre votre employeur, corrompu !!

-----  
Par Dede0608

Apparament il faut écrire pour demandez une inspection en entreprise idem si c est pour l urssaf tout se fait par ecris .